

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 avril 2020

### **Covid-19 : La Poste et les acteurs de la presse quotidienne s'accordent sur un dispositif qui permet d'améliorer la distribution postale des journaux**

**Durant cette période de crise sanitaire, La Poste et l'Alliance pour la presse d'information générale sont engagées pour la continuité de service de la distribution de la presse quotidienne, avec la priorité absolue d'assurer tant la protection des salariés que le service des clients.**

**Dans ce cadre, La Poste et l'Alliance se sont accordées ce jour sur les modalités logistiques d'un rétablissement progressif de la distribution de la presse quotidienne les lundis et mardis, en complément de l'organisation déjà mise en place du mercredi au vendredi.**

**Jean-Michel BAYLET, président de l'Alliance pour la presse d'information générale, a déclaré :** « Je me réjouis d'avoir trouvé avec La Poste des modalités pratiques permettant d'améliorer le service rendu à nos abonnés, dans cette période de crise qui touche toutes les entreprises et affecte la vie quotidienne de tous les Français. La Poste, qui doit faire face à ses propres contraintes d'organisation, a su entendre le message des éditeurs de presse et répondre à la nécessité de continuer à informer les Français. »

**Marc FEUILLEE, président du syndicat de la presse quotidienne nationale, a déclaré :** « De nombreux abonnés de la presse dépendent du maintien du service public de distribution du courrier pour recevoir leur journal. L'accord constructif trouvé avec La Poste permet de répondre à l'enjeu d'information du public, plus que jamais essentiel dans la période de crise que nous vivons. »

**Philippe DORGE, directeur général adjoint du Groupe La Poste, en charge de la Branche Services Courrier Colis a déclaré :** « Avec la priorité absolue de préserver la santé des postières et des postiers, La Poste a dû, dans cette crise sanitaire sans précédent, se réorganiser. Nous avons transformé notre organisation industrielle socle avec un enchaînement de 3 jours travaillés et 4 jours de confinement, et nous avons mis en place le dispositif pour assurer le versement des prestations sociales à partir du début de la semaine prochaine. Ce cadre nous permet maintenant de construire avec les éditeurs de presse les conditions d'adaptation du service de distribution de la presse quotidienne pour assurer sa continuité et son accès à tous. Ainsi, dès la semaine prochaine la distribution se fera quatre jours par semaine et nous travaillons à une amélioration progressive de cette distribution pour la ramener dès la semaine suivante à 5 jours par semaine. La Poste reste totalement engagée aux côtés de la presse, en toute circonstance. »

### **Contacts presse**

Groupe La Poste :  
[service.presse@laposte.fr](mailto:service.presse@laposte.fr)

Alliance de la Presse d'Information Générale  
Pierre Petillault - [p.petillault@alliancepresse.fr](mailto:p.petillault@alliancepresse.fr) - 06 31 79 13 55